

FORMATION ACCESSIBILITE

PROGRAMME

Session de formation :

- 26-27 novembre et 17-18 décembre 2025 – La Fabrique Pola – Bordeaux (33)

PHILOSOPHIE DE LA FORMATION

Selon la définition interministérielle du gouvernement, l'accessibilité est « la réduction de la discordance entre, d'une part, les possibilités, les compétences et les capacités d'une personne et, d'autre part, les ressources de son environnement lui permettant de participer de manière autonome à la vie de la cité ».

Aujourd'hui, l'accessibilité aux œuvres et aux actions artistiques et culturelles et la question de l'accueil des personnes en situation de handicap est non seulement une obligation légale, mais aussi une nécessité sociétale. La formation des professionnels constitue un préalable indispensable à cette accessibilité qui représente un enjeu sociétal majeur.

Cette formation transmet les connaissances et compétences essentielles pour élaborer une politique culturelle et/ou artistique accessible et inclusive, fournissant ainsi les bases nécessaires à une véritable inclusion.

Le but de cette formation, aux modalités pédagogiques basées sur des ateliers d'intelligence collective, des mises en situation et des apports théoriques constituant un cadre de références communes, est de favoriser la reconnaissance et la mise en place d'une politique d'accessibilité des établissements culturels.

COMPÉTENCES VISÉES

- . Saisir les enjeux de l'accueil de personnes en situation de handicap dans son établissement culturel.
- . Cerner l'étendue du champ de l'accessibilité telle que définie dans la Loi du 11 février 2005.
- . Apprivoiser les droits culturels pour les inclure dans le projet artistique d'un lieu.
- . Comprendre le principe de la chaîne de l'accessibilité
- . Formuler les prérequis pour travailler de manière pertinente avec des acteurs artistiques et culturels.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- . Découvrir les handicaps, en particulier les handicaps sensoriels.
- . Acquérir des connaissances pour vaincre les a priori.
- . Améliorer la qualité de son accueil.
- . Être en capacité de développer une communication accessible.



. Être en capacité de mettre en place une médiation culturelle accessible (et ce que cela sous-entend).

PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse à toute personne travaillant dans une structure culturelle souhaitant initier, développer ou renforcer sa relation avec des personnes en situation de handicap sensoriel, chargé.e des relations avec les publics, médiateur / Animateur culturel.

PRE-REQUIS : Aucun prérequis exigé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Un questionnaire de positionnement envoyé en amont la formation permet de recueillir les attentes des stagiaires et de mesurer le degré de connaissance du sujet. Ces attentes seront, si elles s'avèrent proportionnées à la dimension de la formation, discutées en début d'action puis réexaminées en grand groupe à l'issue de la formation. Les demandes les plus éloignées, se verront satisfaites, autant que possible, par l'enrichissement des ressources pédagogiques numériques mises à disposition de chaque participant.
2. Une évaluation formative sera déployée tout au long de la formation par le biais de mises en situations et de productions.
3. Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation. À l'issue de la formation une attestation de formation - ne faisant pas office de titre ni de diplôme - sera délivrée à chaque stagiaire.

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES DE LA FORMATION

La formation se déroule en présentiel.

L'entrée méthodologique retenue ici est celle de la pédagogie active centrée sur les participants et leurs mises en activités. Nous visons, par expérimentations successives, la production progressive et guidée de savoirs et savoir-faire par les stagiaires eux-mêmes dans un cadre pédagogique garanti par le formateur.

Le scénario pédagogique repose donc sur une alternance entre des mises en situations, des retours réflexifs sur ce qui a été fait et des apports théoriques permettant de structurer progressivement les apprentissages.

INTERVENANTS

Deux intervenant.e.s de l'association Les Singuliers Associés

SITUATION DE HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour les modalités spécifiques.





INFORMATIONS PRATIQUES

Coût pédagogique : 1280 € TTC pour 4 jours/stagiaire (ou 640 € TTC)

Si sociétaire du Pôle Culture & Santé : 10% de réduction

Prise en charge possible par votre OPCO ou France Travail, sous réserve d'éligibilité de votre dossier

+ d'infos sur les financements possibles :

<https://culture-sante-na.com/nos-expertises/formations/modalites-inscription-financement-formations/>

Le repas des stagiaires n'est pas pris en charge par le Pôle Culture & Santé.

N° de déclaration d'activité organisme de formation : 72 33 08580 33

Durée : 4 jours en présentiel (28h) - Horaire : 9h – 17h avec pause déjeuner de 1h

Module 1 : 2 premiers jours

Module 2 : 2 derniers jours

Il est possible de faire que le module 1 ou les deux.

LIEUX

La Fabrique Pola, 10 Quai de Brazza, 33100 Bordeaux

RENSEIGNEMENTS : Pascale Lanier • Responsable administrative & financière

07 87 29 95 54 - formation@culture-sante-na.com

Date limite des inscriptions 30 jours avant le 1er jour de la session

Doc MAJ le 12/11/2024

